*Environment and Local Government*
*March 27, 2002*
*FREDERICTON (CNB) -*

# EIA final guidelines issued for liquefied natural gas facility

Final guidelines for an Environmental Impact Assessment (EIA) being undertaken on a proposed liquefied natural gas storage facility and marine terminal in Saint John were released today by Environment and Local Government Minister Kim Jardine. Irving Oil Limited is proposing to construct and operate the project at Mispec.

Copies of the final guidelines can be obtained at the Department of the Environment and Local Government Offices in Fredericton or Saint John, or online at http://www.gnb.ca/0009/0377/0002/0010-e.html

The EIA draft guidelines for the proposal were released for public review on Jan. 23, 2002 with an opportunity to provide feedback to the department up to Feb. 25, 2002.

The department received comments from citizens' groups, individuals and non-governmental organizations. The predominant issues raised include safety, increased traffic along the Red Head Road, increased ship traffic in the Bay of Fundy, the routing of the natural gas pipeline from Canaport to the refinery, impacts to the commercial fishery and the assurance of meaningful public input throughout the review of this project.

The next step required of Irving Oil Limited under the EIA process is to prepare Terms of Reference for the EIA study and submit a copy to the minister for review. This is followed by the completion of an EIA Report which includes an analysis of the elements identified in the final guidelines and follows the procedures set out in the Terms of Reference. A review committee composed of technical experts from various provincial and federal agencies will then undertake a technical analysis of the EIA report submitted by Irving Oil Limited and prepare a general review statement.

Once it is determined the EIA report adequately meets the final guidelines, copies of the general review statement and a summary of the EIA report prepared by the department are made available to the public in advance of a required public meeting. All this takes place prior to a government decision on the proposal.

The principal objective of an EIA study is to identify methods of minimizing negative environmental impacts resulting from the undertaking. In addition to considering impacts, it includes a detailed description of the project, an evaluation of alternatives, and proposed

methods for evaluating the accuracy of environmental impact predictions.

*MEDIA CONTACTS: Jason Humphrey, communications director, or Vicky Deschênes, communications officer, Environment and Local Government, 506-453-3700.*

---

*Environnement et Gouvernements locaux*
*le 27 mars 2002*
*FREDERICTON (CNB)*

# Instructions finales au sujet de l'EIE - Entreposage du gaz naturel liquéfié

Les instructions finales au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) visant l'installation projetée d'entreposage du gaz naturel liquéfié et le terminal portuaire situé à Saint John ont été dévoilées aujourd'hui par la ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, Kim Jardine. Irving Oil Ltd propose de construire et de gérer le projet à Mispec.

Des copies des instructions finales peuvent être obtenues aux bureaux de Fredericton et de Saint John du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ou dans Internet à l'adresse :http://www.gnb.ca/0009/0377/0002/0010-f.html

Entre le 23 janvier et le 25 février, le projet d'instruction sur une étude d'impact sur l'environnement pour le projet était ouvert au public afin que tous les points de vue puissent être entendus et connus.

Le ministère a reçu les observations de groupes populaires, de particuliers et d'organisations non gouvernementales. Les principales préoccupations du public touchaient des questions relatives à la sécurité, à l'augmentation de la circulation routière sur le chemin Red Head, à l'augmentation de la circulation maritime dans la baie de Fundy, le trajet du gazoduc entre Canaport et la raffinerie, les conséquences sur la pêche commerciale et l'exigence d'avoir un processus de consultation publique pour la révision du projet.

Suivant le processus d'EIE, l'étape suivante pour Irving Oil Limited consiste à préparer les normes de référence de l'EIE et d'en présenter une copie au ministère aux fins de révision. Cette étape est suivie par l'achèvement du rapport sur l'étude d'impact sur l'environnement qui inclut une analyse des éléments identifiés dans les instructions finales et qui se rapportent aux procédures contenues dans le cadre de référence. Un comité de révision formé d'experts techniques de divers organismes provinciaux et fédéraux entreprendra ensuite l'analyse technique du rapport d'EIE présenté par Irving Oil Limited et préparera

une déclaration de révision générale.

Une fois qu'il sera établi que le rapport d'EIE satisfait convenablement aux instructions finales, des exemplaires de la déclaration de révision générale et un sommaire du rapport d'EIE préparé par le ministère seront mis à la disposition du public préalablement à une assemblée publique obligatoire. Tout cela aura lieu avant que le gouvernement prenne une décision sur la proposition.

Le principal objectif d'une EIE est de déterminer les méthodes permettant de réduire au minimum les impacts négatifs du projet sur l'environnement. L'étude comprend également une description détaillée du projet, une évaluation des alternatives et des méthodes proposées pour déterminer la précision des projections environnementales.

*PERSONNES-RESSOURCES : Jason Humphrey ou Vicky Deschênes, Communications, Environnement et Gouvernements locaux, 506 453-3700.*